



Des mortiers élaborés
en France pour
construire durablement !

Façade
Enduit
& ITE

Sol

Pose
du
carrelage

Mortiers
spéciaux

Une filière française au cœur de la construction

Le Syndicat National des Mortiers Industriels rassemble les principaux fabricants français depuis plus de 50 ans.

Ses adhérents œuvrent chaque jour à la performance, à la qualité et à la durabilité des constructions pour le neuf et la rénovation.

NOS MISSIONS

- Représenter
- Accompagner
- Faire progresser la profession

Le **SNMI** agit comme interlocuteur de référence auprès des acteurs de la construction et des pouvoirs publics.

NOS ACTIONS

- **PARTICIPER** à l'élaboration des normes et référentiels
- **PROMOUVOIR** les bonnes pratiques de mise en œuvre
- **ACCOMPAGNER** la formation des professionnels
- **VALORISER** l'innovation et l'expertise technique



DES SOLUTIONS POUR TOUS LES BESOINS DU BÂTIMENT

FAÇADES

- > Protéger et valoriser le patrimoine
- > Adapter l'enveloppe des bâtiments aux changements climatiques

- Enduits de façade
- Systèmes d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)

150 millions de m² de façade enduites en France par an

SOLS

- > Sécuriser la préparation des sols

- Chapes
- Mortiers de réparation
- Primaires
- Ragréages

50 millions de m² de sols égalisés, lissés par an

POSE DU CARRELAGE

- > La technologie au service de l'esthétisme

- Mortiers-colles
- Mortiers de jointoiement

Chaque année, **140 millions** de m² de carrelage sont posés au mur ou au sol

MORTIERS SPÉCIAUX

- > Pérenniser les ouvrages

- Réparation du béton
- Étanchéité
- Génie civil
- Voirie et infrastructures

90% des mortiers spéciaux du **SNMI** sont fabriqués en France

CLÉS*

CHIFFRES

13 entreprises adhérentes

19 marques représentées

55 usines en France

14 centres de R&D

20 centres de formation

4300 emplois

+1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires

* données 2026

CONSTRUIRE DURABLEMENT

Les adhérents du SNMI sont engagés dans une démarche continue de développement durable afin d'accompagner la transformation du secteur de la construction.

Cet engagement repose sur 4 axes majeurs :

- Privilégier une fabrication locale et une production de proximité ;
- Réduire l'empreinte carbone et fournir les preuves associées ;
- Améliorer en permanence les performances des produits ;
- Garantir la qualité et la sécurité sur les chantiers.



Infos disponibles sur snmi.org

LE SNMI AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA CONSTRUCTION

Nos adhérents / Les marques



UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA NORMALISATION

Les experts du SNMI participent activement aux travaux des organismes techniques et de normalisation :



Cette implication vise à promouvoir la qualité, la sécurité et la durabilité des solutions utilisées dans la construction.

Le SNMI est membre de l'Association Européenne



Syndicat National des Mortiers Industriels

SNMI

39/41, rue Louis Blanc

92400 Courbevoie

Tél. : 01 88 59 97 26 - snmifb@gmail.com



Toutes nos informations sur snmi.org